

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

N° 2024-00034

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le **mardi 3 décembre 2024, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets

Une dérogation mineure est demandée afin d'autoriser une superficie de déboisement de 2 762 m² (29 729,92 pi²) pour l'implantation du bâtiment principal visé par la demande, soit une différence de 762 m² (8 202,1 pi²) à la norme autorisée.

La réglementation en vigueur

Selon le Règlement de zonage numéro 2016-532, à son article 12.2, b), pour un projet de construction projeté, dans la zone RV-2, la superficie maximale des travaux d'abattage d'arbres du couvert forestier est de 2 000 m² (21 527,82 pi²).

Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 6 387 395, cadastre du Québec, sise au 241-243, rue du Grand-Royal Est, dans la zone RV-2.

Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 3 décembre 2024, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 15 novembre 2024

Le directeur général et greffier-trésorier,

(signé)

James L. Lacroix